

Pouvoir d'emprunt—Loi

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Une voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Churchill. Reprise du débat.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, la journée a été belle pour l'opposition jusqu'à maintenant, et je crois savoir que le gouvernement va appuyer tout à l'heure la motion d'initiative parlementaire inscrite au nom du député d'Okanagan—Similkameen—Merritt (M. Whittaker).

Une voix: N'abusez pas de votre chance.

M. Murphy: Étant donné l'humeur qui règne à la Chambre et que l'opposition semble pouvoir imposer ses vues sur à peu près tout, je me demandais s'il ne serait pas possible, pendant qu'on y est, de rejeter le pouvoir d'emprunt.

Une voix: Pour changer, vous pourriez peut-être faire preuve de générosité, de votre côté.

M. Murphy: Oui, et malheureusement je n'ai que dix minutes pour parler de cette très importante question. En outre, si nous brusquons le vote, la mise aux voix par appel nominal ne pourra pas avoir lieu avant mardi, et j'imagine qu'alors le gouvernement aura repris son attitude habituelle.

Une voix: Quelle honte.

M. Murphy: Monsieur le Président, je voudrais profiter de mon intervention sur le pouvoir d'emprunt pour traiter de l'orientation générale de ce gouvernement et du programme qu'il a proposé dans le Budget, car toute cette question du pouvoir d'emprunt a pour but de lui fournir l'argent dont il a besoin pour financer ses programmes.

Je viens de l'Alberta, comme vous le savez, monsieur le Président. Hier, nous avons accueilli ici une délégation de Portage-la-Prairie. Ces gens sont bouleversés par la fermeture de leur base. Celle-ci servait à former des pilotes. C'est donc une base d'accueil où se donne la formation initiale des pilotes d'avion, et on y forme également des pilotes d'hélicoptères. Si j'ai bien compris les représentants de la localité de Portage-la-Prairie, lorsqu'ils se sont entretenus avec le ministre et les membres du

caucus conservateur, ces derniers leur ont annoncé qu'il était possible de privatiser la formation des pilotes militaires. Quelle ironie, me suis-je dit.

Le gouvernement du Canada se dit déterminé à assurer la défense, à respecter ses engagements à l'égard de l'OTAN et à élargir notre rôle, mais, pour une raison qu'on ignore, il est d'avis que la formation des pilotes militaires peut être confiée au secteur privé. Le gouvernement croit qu'il peut faire disparaître la collectivité de Portage-la-Prairie, car c'est bien ce qui arrivera à cause de cette mesure et de ce budget. Il n'a aucune idée des effets que ces mesures auront sur cette collectivité, sur la division scolaire et la région rurale, où vit et travaille une partie de la population. Il ne sait absolument rien des répercussions qu'aura son budget dans cette région.

Je n'ai jamais fait la promotion de l'OTAN par le passé et je ne le ferai sûrement pas aujourd'hui, mais le Nouveau Parti démocratique a toujours reconnu le rôle important de la défense. Les néo-démocrates ont souligné le rôle important que peut jouer le Canada à l'intérieur du pays en matière de défense, mais le gouvernement a adopté une attitude tout à fait contraire. Il ferme des bases dans tout le pays et il ne se préoccupe pas des collectivités touchées. Nous savons que ces mesures ne sont pas dans l'intérêt des Canadiens en général. C'est pourquoi, en tant que Manitobain, je prends la parole à propos du pouvoir d'emprunt.

Je me préoccupe particulièrement du port de Churchill, dont j'ai parlé ici trois jours de suite. J'ai déclaré aujourd'hui, à l'appel des pétitions, que nous sommes appuyés à ce sujet par toutes les collectivités du nord du Manitoba. Hier, dans ma pétition à la Chambre des communes, j'ai affirmé que nous avons l'appui de tous les Canadiens et que nous avons reçu des pétitions depuis St. John's jusqu'à Victoria préconisant l'utilisation du port de Churchill.

Pourtant, le ministre des Transports (M. Bouchard) nous a dit lundi qu'il n'y avait aucune garantie que des céréales passeraient par le port de Churchill cette année.

Chose curieuse, le ministre des Transports du Manitoba l'a su il y a une semaine. Il n'a pas rendu publique cette information qu'il tenait du ministre fédéral des Transports. Il n'a pas prévenu les gens de Churchill, ni ceux du Pas, qui travaillent sur les chemins de fer. Il n'a annoncé à